

Reçu le 29/10/2009
44/10-09

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2009

L'an deux mille neuf et le quinze octobre à 20 heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. VIAELLE Daniel et après convocations régulièrement faites à domicile.

Nombre de Membres : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Présents : MM (Mmes) : VIAELLE Daniel - CANOVAS Françoise - SEGUIER Christian - GENSAC Françoise - RAYNAUD Line - MARCATO Marlène - VISTE Muriel - CARME Cédric - CLAVEL Roger - CARTAILLAC Valérie - PUIG Jean-Louis - VIEU Jean-Luc - CABROL Muriel - BONNET Jean-Michel

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir : CROS Jérôme - MARTINET Serge - GRENET Yvette - ESCANDE André

Absent : MOURET Josian

Secrétaire de Séance : CARTAILLAC Valérie

OBJET : PROJET DE LIAISON ENTRE MAZAMET - CASTRES ET TOULOUSE

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que le bassin de vie Castrais - Mazamétain, avec 100 000 habitants, est l'une des dernières agglomérations de France à ne pas être dotée d'une desserte à 2x2 voies,

EST FAVORABLE à une liaison rapide 2x2 voies entre Mazamet-Castres et Toulouse.

Pour extrait conforme,
A Saint Amans Sout
Le 19 octobre 2009

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture
et publication le 19 octobre 2009

Le Maire

Daniel VIAELLE

